

01.02.2004 - 14:35 Uhr

Appel de l'Initiative des Alpes en vue de la votation sur Avanti Tout le monde aux urnes: chaque NON compte!



Altdorf (ots) -

A travers son «Appel du Gothard», l'Initiative des

Alpes exhorte les citoyennes et ci-toyens suisses à rejeter le contre-projet à l'initiative Avanti. Cet appel a été lancé dans le cadre d'une action qui s'est déroulée sur le pont du Diable, près d'Andermatt, et qui a été soutenue par de nombreuses personnalités politiques des cantons alpins.

L'Initiative des Alpes se bat avec détermination pour la protection des Alpes et contre le pa-quet Avanti. C'est par un appel aux citoyennes et citoyens qu'a pris fin, dimanche 1er février 2004, la campagne menée par l'Initiative des Alpes en vue du scrutin du 8 février. Dans un lieu historique - le pont du Diable, près d'Andermatt - choisi pour sa valeur symbolique, des représentantes et représentants des cantons des Grisons, du Tessin, d'Uri et du Valais ont exhorté les Suissesses et les Suisses à voter NON le 8 février au contre-projet à l'initiative Avanti. En effet, s'il était accepté, ce contre-projet

- supprimerait de fait un élément essentiel de l'article constitutionnel sur la protection des Alpes, à savoir l'interdiction d'augmenter la capacité des routes de transit dans les régions alpines;
- livrerait la Suisse à un déferlement de poids lourds européens, remettant en question le transfert des marchandises de la route au rail;
- générerait dans tout le pays un surcroît de trafic et, par conséquent, de pollution et de bruit, aggravant les atteintes à la santé de la population, en particulier à celle des en-fants et des personnes âgées;
- accroîtrait les émissions de gaz carbonique (CO₂), renforçant le phénomène d'effet de serre à l'origine du réchauffement de la planète, réchauffement dont le niveau est d'ores et déjà inquiétant;
- ne résoudrait nullement les problèmes de circulation et de transport que connaissent les villes et les agglomérations, mais

rendrait encore plus difficile, de par l'accroissement du trafic automobile, toute solution à ces problèmes.

Cette action spectaculaire, menée en présence d'un diable et rehaussée par un feu d'artifice, a été soutenue par de nombreuses personnalités politiques des cantons alpins. Etaient sur place notamment le conseiller d'Etat valaisan Thomas Burgener, ainsi que les conseillers nationaux Fabio Pedrina (PS, Tessin) et Andrea Hämmerle (PS, Grisons). Le choix du lieu de cette action marquant la fin de la campagne de vote de l'Initiative des Alpes s'est porté symboliquement sur le pont du Diable, dans les gorges de Schöllenen, près d'Andermatt. C'est ici en effet, voici bientôt 15 ans, que tout a commencé, avec le lancement en mai 1989 de l'Initiative des Alpes. Le 20 février 1994, cette première initiative populaire émanant des régions alpines était acceptée par le peuple suisse, contre la volonté du Conseil fédéral et du Parlement. Le principe de la protection des Alpes faisait ainsi son entrée dans la Constitution fédérale. Il s'agit donc d'un principe intangible que nul ne saurait remettre en question.

Alpen-Initiative

Alf Arnold

Tel. +41/41 870 97 81

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002430/100471447> abgerufen werden.